



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 19 mars 2025

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 25 MARS 2025 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil du 25 février 2025
- ✓ Délibération portant sur le vote du CFU 2024,
- ✓ Délibération portant sur l'affectation du résultat de l'année 2024,
- ✓ Délibération portant sur le vote des taux des contributions directes 2025,
- ✓ Délibération portant sur le vote du budget primitif 2025,
- ✓ Délibération portant modification de l'APCP concernant les travaux d'extension du groupe scolaire,
- ✓ Délibération portant validation du projet de MAM,
- ✓ Délibération portant sur la mise à disposition de la salle communale pour l'association EVIDANSE,
- ✓ Délibération portant sur le versement de subvention votées en 2024 et versées en 2025,
- ✓ Délibération portant suppression d'un emploi permanent d'adjoint d'animation,
- ✓ Délibération portant sur la prolongation du contrat de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap.
- ✓ Affaires et questions diverses.

Le Maire
Thierry Lemonnier

Le Maire,

Thierry LEMONNIER

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisée sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.